



Réunion du 11 Septembre 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

COURRIERS DES CLUBS

OLYMPIQUE DU FOREZ : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté
ST ALBAN LES EAUX : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté
DOIZIEUX : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté
ST ETIENNE UNITED : concerne votre forfait en Coupe de la Loire. Noté
LURIECQUOIS : Refus. Vous n'êtes pas inscrit en Coupe de la Loire.
SAVIGNEUX/MONTBRISON : concerne votre forfait général en D5. Transmis au règlement.
ESP.S DE L'OUEST ROANNAIS : concerne l'engagement en Coupe de la Loire du club de MOULINS CHERIER : Refus.
SAINT MARCELLIN : concerne votre forfait général en D5. Transmis au règlement.
SAINT MARCELLIN : concerne votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Noté
ST JUST ST RAMBERT : concerne votre match du 10 septembre. Noté
HAUT FOREZ : concerne votre match du 10 septembre. Noté
HAUT FOREZ : concerne votre match du 08 octobre. Veuillez en faire la demande sur Footclub.
ANDREZIEUX : concerne votre match du 10 septembre. Noté
LA FOUILLOUSE : concerne votre match du 10 septembre. Noté
L'ETRAT : concerne votre match du 10 septembre. Noté
ST JOSEPH ST MARTIN : concerne votre match du 10 septembre. Noté
ENT.S DYONISIENNE ST DENIS : concerne votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Transmis à la délégation.
PERIGNEUX ST MAURICE : concerne le changement de poule. Nous essayons de respecter les zones géographiques.
CHAUSSETERRE : concerne votre engagement en Coupe de la Loire et Valeyre / Léger. Noté et transmis à la délégation pour la Coupe Valeyre / Léger.
AS COURS : concerne votre match du 10 septembre. Veuillez contacter la commission senior de la délégation.
BONSON / ST CYPRIEN : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté
ANZIEUX : concerne l'inversion de votre match du 10 septembre. Noté
BORDS DE LOIRE : concerne votre mail du 4 septembre. Une nouvelle programmation a été effectué.
DERVAUX CHAMBON : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté
LE COTEAU : concernant votre engagement en Coupe de la Loire. Noté
CELLIEU : concerne la programmation de votre terrain pour le championnat. Noté
BRIENNON : concerne votre engagement votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Transmis à la délégation.
HAUT PILAT : concerne votre engagement votre engagement en Coupe Valeyre / Léger. Noté
TORANCHE : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté
RIC MONTCEL : concerne votre desiderata. Noté
ABH : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté
SAVIGNEUX/MONTBRISON : concerne la programmation de votre terrain et horaire pour le championnat. Noté

MODIFICATION DES MATCHS

Le match **54820.1 en D4** poule D **HAUT FOREZ 1 / ANZIEUX 3** EST INVERSE et se déroulera sur le **complexe sportif de Anzieux**. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **54672.1 en D2** poule B **LA FOUILLOUSE 1 / L'ETRAT 3** se déroulera le **dimanche 10 septembre 2023** sur le complexe de la Fouillouse à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53169.1 en D4** poule F **ANDREZIEUX 3 / OL TERRENOIRE 1** se déroulera le **dimanche 10 septembre 2023** sur le complexe sportif de l'Envol à Andrézieux à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53550.1 en D1** **ST JUST ST RAMBERT 1 / DERVAUX CHAMBON 1** se déroulera le **dimanche 10 septembre 2023** sur le complexe sportif de l'Envol à Andrézieux à 15h00. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match **53174.1 en D4** poule F **CELLIEU 2 / LA CHAUMIERE 1** se déroulera le **dimanche 24 septembre 2023** sur le complexe de Cellieu à 12h30. Les arbitres et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.



SAISON 2023 / 2024

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

MODIFICATION TERRAIN ET HORAIRE

Tous les clubs de D3 poule C sont priés de prendre note que l'équipe de SAVIGNEUX / MONTBRISON 2 jouera tous **ces** matchs à domicile le **samedi à 19h00 jusqu'à la fin de la saison.**

Tous les clubs de D2 poule A et D4 poule D sont priés de prendre note que les équipes de TORANCHE 1 et 2 joueront **tous leurs matchs à domicile sur le complexe sportif François LEGILLON** jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de BONSON / ST CYPRIEN 1 et 2 joueront tous leurs matchs à domicile le **samedi à 18h30 sur le complexe sportif Barthélémy GUILLET** jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D3 poule C et D4 poule E sont priés de prendre note que les équipes de ABH 1 et 2 joueront tous leurs matchs à domicile le **samedi à 18h30 sur le complexe sportif Gilbert DEPALLE à St Héand**, jusqu'à la fin de la saison.

Tous les clubs de D4 poule F sont priés de prendre note que l'équipe de CELLIEU 2 jouera tous **ces** matchs à domicile à **12h30 sur le complexe sportif de Cellieu** jusqu'à la fin de la saison.

COMPOSITION DES POULES DE D5

Suite au forfait général **en D5 poule D** de l'équipe de Savigneux / Montbrison 3 et de l'équipe de St Marcellin 2, et afin de rééquilibrer les poules de D5. L'équipe de Bords de Loire 2 va intégrer le championnat de D5 poule D. De ce fait l'équipe de Bords de Loire 2 remplace l'équipe de Savigneux / Montbrison dans le championnat. Toutes les équipes de ces différentes poules sont priés d'en prendre bonne note.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).